



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Courriel : snu23@snuipp.fr

Guéret, le 29 janvier 2015

À

Mesdames et messieurs les membres
du Conseil d'Administration de l'AMAC

Objet : carte scolaire 2015

Pièce jointe : dossier de presse bilan de la réforme des rythmes scolaires

Mesdames et messieurs les Maires,

Nous avons pris connaissance de votre prise de position publique concernant la perte annoncée de 9 postes dans les écoles publiques du département à la rentrée 2015 alors qu'une baisse hypothétique de seulement 18 élèves est attendue.

1 poste perdu pour 2 élèves de moins

Depuis 2012, en Corrèze, 11 postes ont été créés pour accueillir 13 élèves supplémentaires !!!

Il est bien évident que si cette taxation devait devenir réalité, elle aurait des effets catastrophiques sur les conditions de scolarisation des élèves alors que, cette année déjà, le remplacement des maîtres absents peine à être assuré, que la prise en charge des élèves en difficulté est très restreinte, que la formation continue des maîtres est exsangue...

Cette taxation aurait également un effet catastrophique sur le maillage des écoles qui restent dans bon nombre de communes la dernière présence du Service Public. Après la saignée de 60 postes vécue entre 2007 et 2012 qui a saboté les dispositifs d'aides aux élèves en difficultés (RASED) et mis à mal le dispositif EMALA, l'École Creusoise est "à l'os", elle n'est pas en mesure de garantir "l'offre scolaire de qualité et novatrice" vantée par les ministres successifs.

De plus, cette taxation fait suite à un passage en force inacceptable face à l'opposition très large de la communauté éducative de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi, ce sont sans doute plus de 3 millions d'euros que les collectivités locales creusoises (Conseil Général, Communautés de Communes, Communes) ont engagé dans la réforme des rythmes scolaires entre les frais supplémentaires induits par l'ouverture des locaux une journée de plus, les transports scolaires et la mise en place de garderie et/ou d'activités périscolaires dont chacun s'accorde à dire qu'elles ne remplissent pas, loin s'en faut, l'objectif de démocratisation escomptée d'activités culturelles et sportives de qualité. Cet engagement financier est d'autant plus compliqué qu'il a lieu dans une période de recul net des dotations de l'Etat aux collectivités locales...

Pour quelle réponse de l'Etat ?

La suppression de 9 emplois dès l'année suivante pour 18 élèves de moins attendus...

Comment ne pas faire le parallèle ? L'argent public engagé dans cette réforme représente plusieurs dizaines de postes d'enseignants pour notre seul département ! La réponse du Ministère à l'engagement des personnels et des collectivités locales est de se désengager encore un peu plus : 9 postes devraient être supprimés dans le département à la rentrée prochaine. *L'urgence était-elle, si l'on poursuit l'objectif de faire réussir tous les élèves, d'ajouter une demi-journée supplémentaire au temps scolaire ou bien plutôt de développer l'action des RASED qui ont été sacrifiés sous le précédent gouvernement ? Fallait-il imposer 45 minutes ou plus de garderie dans toutes les écoles du département alors que le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans, déterminant dans la réussite des élèves, recule ? Fallait-il proposer aux élèves plus de temps de transport dans un département marqué par son extrême ruralité ou assurer la présence d'un enseignant chaque matin dans toutes les classes du département ?*

Pour le SNUipp-FSU 23, l'argent public engagé permettrait la création de 50 postes d'enseignants qui seraient assurément beaucoup plus efficaces pour permettre **la réussite de tous les élèves** et garantir l'égalité républicaine à laquelle nous sommes, comme vous, très attachés.

Nous ne doutons pas que vous partagez ce constat et nous tenons à votre disposition pour discuter des suites à donner à cette situation inacceptable.

Certain de notre volonté commune de faire avancer le Service Public et Laïc d'Education Nationale dans l'intérêt des élèves qu'il accueille, de ses agents, et des collectivités et leurs agents qui œuvrent au quotidien à son bon fonctionnement, je vous prie de recevoir, Mesdames et messieurs les Maires, mes sincères salutations.

Le Secrétaire départemental

A handwritten signature in blue ink, reading 'Couégnas', written over a diagonal line.

Fabrice COUÉGNAS

Copie à l'ensemble des Maires du département de la Creuse